

# Nouvelles du Réseau

Numéro 9

Réseau juridique canadien VIH/sida

## Changement au format des *Nouvelles du Réseau*

Ce numéro est le dernier des *Nouvelles du Réseau* dans leur forme originale, conçue en 1999 pour tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique et pour favoriser le partage d'information entre ses membres.

À notre plus récente assemblée générale annuelle (septembre 2002), nous avons sollicité les commentaires et suggestions de nos membres à propos de divers aspects de nos efforts de communication, y compris les *Nouvelles du Réseau*. La plupart des répondants estimaient que nous devrions continuer à publier ce bulletin. Toutefois, nous avons reçu plusieurs suggestions pour en faire une publication plus brève, plus pertinente pour les lecteurs et les membres du Réseau, orientée vers l'action et disséminée en temps opportun.

Pour ce faire, nous reverrons le contenu et la forme des *Nouvelles du Réseau*. Le nouveau format sera plus concis et publié plus fréquemment; il portera principalement sur les activités présentes et futures du Réseau juridique. Nous envisageons aussi la possibilité de transformer les *Nouvelles du Réseau* en un bulletin électronique (plutôt qu'imprimé) déposé sur notre site Internet et disséminé par courriel.

Pour toute idée ou suggestion relative au nouveau format des *Nouvelles du Réseau* : Thomas Haig à [thaig@aidslaw.ca](mailto:thaig@aidslaw.ca).

## Approche du VIH/sida fondée sur les droits de la personne : où en est le Canada?

Le Réseau juridique a amorcé un projet triennal dont le but est la sensibilisation au lien entre la santé et les droits humains, ainsi qu'à l'importance d'une approche du VIH/sida fondée sur les droits, au Canada. Ce projet est financé par la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

Une approche fondée sur les droits reconnaît que la vulnérabilité au VIH/sida parmi les populations stigmatisées – comme les hommes gais, les utilisateurs de drogue par injection et les travailleurs du sexe – est liée à un échec de longue date à respecter, à protéger et à promouvoir leurs droits humains et leur dignité.

Les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne offrent des orientations détaillées, pour l'élaboration d'une approche nationale du VIH/sida fondée sur les droits. Le projet rehaussera la sensibilisation à ces Directives et à des ressources préparées par le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (accessibles à [www.icaso.org](http://www.icaso.org)), au Canada. Il évaluera aussi le degré de conformité du Canada aux Directives, jusqu'ici, en s'inspirant d'initiatives semblables en Australie et au Royaume-Uni.

Le projet conduira à la préparation et à la dissémination à grande échelle d'un rapport sur le degré de conformité du Canada aux Directives internationales, ainsi qu'à des recommandations sur les mesures à adopter pour le rehausser, au cours des cinq prochaines années. Pour plus d'information : Ralf Jürgens à [ralfj@aidslaw.ca](mailto:ralfj@aidslaw.ca).

## Le Réseau publie un rapport d'étape sur le VIH/sida en prison

En novembre 2002, le Réseau juridique a publié *La lutte au VIH/sida dans nos prisons : trop peu, trop tard – Un rapport d'étape*, un portrait détaillé de la situation actuelle des programmes et services en matière de VIH/sida



Publié par le Réseau juridique canadien VIH/sida.  
Financé par Santé Canada, dans le cadre de  
la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.



La Stratégie  
canadienne  
sur le VIH/sida

### Sommaire

|                                                                |   |                                          |   |
|----------------------------------------------------------------|---|------------------------------------------|---|
| Rapport d'étape sur le VIH/sida en prison                      | 1 | Commentaires et réactions                | 5 |
| Points saillants de l'a.g.a. de 2002                           | 2 | Autres échos du Réseau                   | 5 |
| Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains | 3 | Conseil d'administration 2002-2003       | 6 |
| L'ACDI finance un projet du Réseau au Kenya et en Zambie       | 4 | Personnel, stagiaires et étudiants d'été | 6 |
| Nouveau projet sur l'invalidité et la sécurité du revenu       | 4 | Dates à retenir                          | 7 |
|                                                                |   | Nouvelles ressources                     | 8 |

## Nouvelles du Réseau

*Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida et favorise le partage d'information entre ses membres.

La soumission d'articles par des membres du Réseau, concernant leurs propres activités dans les domaines du droit, de l'éthique et des droits de la personne liés au VIH/sida, est appréciée et encouragée. Veuillez transmettre toute suggestion d'article ou de note, sous forme électronique, à Thomas Haig :

*Nouvelles du Réseau*

Réseau juridique canadien VIH/sida

417, rue Saint-Pierre (bur. 408)

Montréal QC H2Y 2M4

Tél. : (514) 397-6828

Télex : (514) 397-8570

Courriel : thaig@aidslaw.ca

© Réseau juridique canadien VIH/sida, 2003. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire du matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées. La rédaction demande que lui soit fourni un exemplaire des publications dans lesquelles des extraits de la présente publication sont utilisés.

ISSN 1488-0997

**Financé par Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.**

**Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.**

**Réseau juridique canadien VIH/sida**

Le Réseau est un organisme de charité engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique et le développement de politiques. Nous faisons la promotion de réactions au VIH/sida qui :

- mettent en œuvre les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne;
- respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles autrement affectées;
- favorisent les efforts de prévention du VIH;
- favorisent les soins, le traitement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida;
- réduisent les conséquences négatives du VIH pour les individus et les communautés; et
- luttent contre les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

Nous produisons et favorisons l'accès à une information et une analyse précises et à jour sur les questions d'ordre juridique, éthique et de politiques soulevées par le VIH/sida, au Canada et au palier international. Nous consultons et donnons la parole à nos membres et à une variété de participants, notamment des communautés de personnes vivant avec le VIH/sida, dans l'identification, l'analyse et la réaction à ces questions et nous relierons des gens dont le travail ou les préoccupations les concernent. Nous reconnaissons les implications globales de l'épidémie et nous intégrons cette perspective à notre travail.

Le Réseau est partenaire du AIDS Law Project de l'Afrique du Sud. Il est établi à Montréal et est ouvert aux nouveaux membres. Pour information sur l'adhésion, contacter Anne Renaud : arenaud@aidslaw.ca.

dans les prisons fédérales et provinciales/territoriales du Canada. Cette initiative donne suite à *VIH/sida et prisons : rapport final* (publié en 1996 par le Réseau juridique), qui formulait des recommandations dans 14 domaines visant l'amélioration de la prévention et des soins pour le VIH dans les prisons canadiennes. Fondé sur une enquête menée en août 2001 auprès des ministres fédéral et provinciaux/territoriaux de la Santé ainsi que des ministres responsables des services correctionnels de ces deux paliers, le rapport d'étape évalue les progrès réalisés dans l'application des recommandations du *Rapport final* de 1996.

On y conclut qu'en dépit de développements importants et positifs, après cinq ans les systèmes de prisons du Canada ne remplissent pas encore leurs responsabilités morale et juridique de prévenir la propagation de maladies infectieuses entre détenus et de prendre soin de ceux qui vivent avec le VIH et d'autres infections.

Dans un « palmarès de la réduction des méfaits » établi selon la disponibilité et l'accessibilité des moyens de prévention, seulement trois des 14 systèmes de prisons du Canada obtiennent une note de passage, d'après le rapport. Le système de détention de la Colombie-Britannique se classe premier, avec 22 points (sur un total possible de 30) et une cote B; suivi du système correctionnel fédéral (21 points : B-) et de Terre-Neuve et Labrador (D). Tous les autres ressorts provinciaux ont reçu une note d'échec : Québec (14 points), Saskatchewan (10 points), Yukon et Ontario (8), T.N.-O. (7), Manitoba et Nouveau-Brunswick (6), Nouvelle-Écosse (5), Alberta (3), Î.P.-É. et Nunavut (0).

Rendu public en collaboration avec les HIV/AIDS Regional Services (HARS), la HIV & AIDS Legal Clinic (Ontario), le Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le VIH/sida (PASAN) et l'Alberta Community Council on HIV/AIDS (ACCH), le rapport d'étape a généré une attention médiatique considérable et il a incité certains systèmes de prisons à améliorer leurs mesures de réduction des méfaits. Le Réseau juridique poursuivra sa collaboration avec des organismes partenaires afin d'exhorter le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux/territoriaux à rehausser leur engagement, leur leadership et leur action; à prévenir la propagation du VIH et du VHC en prison; et à fournir des soins adéquats aux détenus déjà atteints.

*La lutte au VIH/sida dans nos prisons : trop peu, trop tard* – Un rapport d'étape est accessible sur le site Internet du Réseau juridique, à <http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons.htm>. Pour plus d'information : Thomas Haig à [thaig@aidslaw.ca](mailto:thaig@aidslaw.ca).

## Dix ans d'action pour la santé et les droits humains : points saillants de l'a.g.a. de 2002

La 10<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du Réseau juridique et ses ateliers de perfectionnement (*Dix ans d'action pour la santé et les droits humains*) ont eu lieu à Montréal, du 13 au 15 septembre 2002. L'événement de trois jours a débuté par un atelier d'un jour de perfectionnement des compétences sur l'accès mondial aux traitements, le vendredi 13 septembre.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à la réception et à la plénière d'ouverture de l'a.g.a. Dans un discours programme personnel et convaincant, David Hoe a examiné les défis juridiques et de droits humains ainsi que la stigmatisation et la discrimination systématiques que rencontrent les personnes vivant avec le VIH/sida. « Nos défis s'enracinent, a-t-il affirmé, dans des préjugés et des peurs si profonds et puissants que notre capacité collective d'agir librement et spontanément



ment, et de s'occuper réellement de ceux qui sont dans le besoin, est devenue paralysée. » Néanmoins, les efforts des 20 dernières années pour défier des lois et défendre les droits humains laissent espérer que les personnes vivant avec le VIH/sida seront, un jour, moins définies par la peur.

L'exposé de M. Hoe a été suivi d'une cérémonie en l'honneur des récipiendaires canadien et international des premiers *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* (voir l'article ci-dessous).

Le samedi 14 septembre, près de 100 personnes ont assisté à l'a.g.a.; les membres ont eu l'occasion de commenter les plans de travail du Réseau, à court et à long terme, et de proposer des améliorations aux communications de l'organisme.

Le dimanche 15 septembre, trois ateliers de perfectionnement des compétences ont été présentés : (1) « Le test obligatoire des personnes soupçonnées d'être la source d'une exposition professionnelle »; (2) « L'organisation et l'implication des utilisateurs de drogue : pourquoi et comment? »; et (3) « Meilleures pratiques dans la défense des droits et la fourniture de services aux détenus vulnérables ou vivant avec le VIH/sida et/ou le VHC ».

L'a.g.a. s'est clôturée par deux exposés en plénière suivis d'une discussion avec l'assemblée. Dans son exposé intitulé *Se soulever contre l'inaction, pour sauver des vies – appel à reprendre l'activisme pour vaincre le sida*, Ralf Jürgens, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida, a dit souhaiter qu'advienne une nouvelle ère, dans les politiques publiques canadiennes en matière de sida – ce qui nécessite, selon lui, que l'on retrouve la colère et l'activisme, et que les

politiciens, bureaucrates et intervenants communautaires fassent preuve de leadership et de courage devant certains risques pour le progrès. L'exposé de Joanne Csete, directrice du programme VIH/sida de Human Rights Watch, s'intitulait *Tenir tête à une scène politique aberrante : aperçu global du VIH/sida et des droits humains*. Elle a parlé de l'effet catalyseur des violations des droits humains sur la crise du VIH/sida; et du fait que le sida, en revanche, entraîne d'autres abus des droits humains. Mme Csete a affirmé qu'il faut plus de croisements entre les activistes de la lutte contre le sida et ceux de la lutte pour les droits de la personne, pour renforcer le mouvement pour l'accès mondial aux traitements et favoriser le plein exercice d'autres droits humains.

Sincères remerciements aux commanditaires qui ont rendu cet événement possible : Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida; le Centre québécois de coordination sur les MTS et le sida, le Ministère de la Santé et des Services sociaux; Bristol-Myers Squibb (pour sa contribution aux bourses); et GlaxoSmithKline en partenariat avec Shire BioChem (pour le financement de la réception d'ouverture).

Une transcription des exposés présentés durant les plénières d'ouverture et de clôture est accessible à [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/aga2002.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/aga2002.htm).

## Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains

Aux quatre coins du monde, de plus en plus de gens passent à l'action pour défendre les droits des personnes que le VIH/sida menace et affecte le plus. Souvent dans l'ombre et malgré de grands risques personnels, ces personnes ont le cran d'organiser les communautés, de faire valoir des droits et intérêts et de mettre au point des services qui sauvent des vies, tandis que d'autres préfèrent détourner le regard.

Les *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* ont été créés en 2002 par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'individus et d'organismes au travail sur des questions de VIH/sida et de droits humains. Un prix sera présenté annuellement dans chacune des deux catégories suivantes : 1) individu résidant au Canada ou organisme sans but lucratif établi au Canada; 2) individu ou organisme sans but lucratif établi dans un autre pays. Les Prix de 2002 ont été remis lors de la plénière d'ouverture de l'a.g.a. du Réseau juridique, le 13 septembre.

Le récipiendaire canadien de cette année, le Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU), est une association d'utilisateurs de drogue parmi les plus solides et les plus novatrices au monde. Fondé en 1997, VANDU offre des programmes d'intervention et de soins aux utilisateurs de drogue actifs du quartier Downtown Eastside de Vancouver. L'organisme fait constamment entendre le point de vue des utilisateurs de drogue sur la scène politique et il accroît considérablement la portée et l'efficacité des efforts de santé publique visant à réduire les méfaits liés à l'usage de drogue. M. Dean Wilson et Mme Ann Livingston, respectivement membre du conseil d'administration et coordonnatrice de projet à VANDU, ont reçu le Prix au nom de l'organisme. M. Thomas Kerr, chercheur en santé au British Columbia Centre for Excellence on HIV/AIDS, et Mme Libby Davis, députée de

Vancouver Est, ont aidé à la présentation de ce Prix.

Le récipiendaire international de cette année est le Dr Wan Yanhai, activiste chinois éloquent et renommé. Pour des motifs n'étant pas directement reliés au Prix, le Dr Wan a été incarcéré par les autorités chinoises en août 2002, pour avoir dévoilé des « secrets d'État » concernant les tentatives d'autorités locales de dissimuler l'épidémie de VIH/sida dans la province du Henan, en Chine, où des centaines de milliers de villageois ont contracté l'infection en raison de prélèvements sanguins insalubres. L'épouse du Dr Wan, Su Zhaosheng, est venue accepter le Prix en son nom. (*À noter : le Dr Wan a été libéré une semaine après cette cérémonie.*) Mme Joanne Csete, directrice du Programme VIH/sida à Human Rights Watch, et le Dr Peter Leuprecht, doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill, ont aidé à la présentation de ce Prix.

Nous remercions les commanditaires suivants pour leur appui financier aux *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* : Human Rights Watch, l'International Harm Reduction Development Program, la Hilda Mullen Foundation et M. Mark Gallop.

### Appel de candidatures pour les Prix de 2003

Nous acceptons maintenant les candidatures pour l'édition 2003 des *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains*. La date limite pour déposer



une candidature est le 23 mai 2003. Pour un formulaire de mise en candidature ou pour plus d'information, contacter Anne Renaud (arenaud@aidslaw.ca) ou

consulter le site Internet du Réseau à [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm).

## L'ACDI finance un projet du Réseau au Kenya et en Zambie

En mai 2002, le Réseau juridique a amorcé un projet financé par l'ACDI sur « L'accroissement de la capacité de réagir aux questions de droit, d'éthique et de droits de la personne liées au VIH/sida, au Kenya et en Zambie », d'une durée de 18 mois. Ce projet est important pour plusieurs raisons :

- il offrira des fonds au Kenyan Network on Ethics, Law and HIV (un projet du Kenya AIDS NGOs Consortium) et au Zambian AIDS Law Research and Advocacy Network (par le biais de l'Alliance internationale contre le VIH/sida) pour l'organisation d'activités d'accroissement de la capacité, en particulier sur la recherche, la publication de documentation et la tenue d'ateliers et de séminaires sur des questions juridiques liées au VIH/sida;
- il tissera des liens entre le Réseau juridique et les associations de la profession juridique au Kenya et en Zambie, en particulier grâce à la provision

de soutien technique par des membres du Réseau, sur des problématiques identifiées par les partenaires du Kenya et de la Zambie;

- il favorisera la compréhension de la crise du VIH/sida en Afrique (en particulier de ses dimensions de droit, d'éthique et de droits humains), parmi les membres canadiens et internationaux du Réseau juridique;
- il servira de modèle pour l'organisation d'activités semblables dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne et d'autres régions; et
- il servira de tremplin au Réseau juridique pour un appui financier plus soutenu à son programme international, ce qui lui permettra de planifier des activités plus proactives et à plus long terme, s'accompagnant de bienfaits directs pour ses membres et partenaires de pays en développement et en transition.

Les membres du Réseau intéressés à fournir du soutien technique à des avocats du Kenya et de la Zambie, dans le cadre de ce projet, peuvent contacter David Patterson (dpatterson@aidslaw.ca) pour plus d'information.

## Nouveau projet sur le VIH/sida, l'invalidité et la sécurité du revenu

À la lumière des résultats d'une consultation menée en 2001 auprès de ses membres, quant aux enjeux les plus pressants et nécessitant une attention, le Réseau juridique a amorcé la préparation d'un document de travail et d'un plan d'action sur l'invalidité et la sécurité du revenu. La problématique de la définition d'« invalidité » dans les programmes de sécurité du revenu était aussi l'une des priorités identifiées par le comité consultatif pour le projet du Réseau sur les questions de soins, de traitements et de soutien.

Vingt ans après le début de l'épidémie du VIH/sida, les thérapies médicamenteuses ont entraîné une importante diminution du taux de mortalité. Cependant, elles s'accompagnent d'effets secondaires sérieux qui causent souvent des incapacités ou invalidités. Les personnes vivant avec le VIH/sida sont confrontées à de l'incertitude, à des « hauts et bas » causés par le VIH et ses traitements, qui peuvent leur rendre difficile de conserver un emploi stable à temps plein. La gestion de la maladie à VIH est coûteuse et occasionne plusieurs dépenses. Les personnes vivant avec le VIH/sida sont donc confrontées à un double obstacle : des dépenses accrues et une plus grande difficulté à trouver un emploi.

De plus, les programmes de soutien du revenu ne leur offrent pas nécessairement un soutien adéquat. Des définitions restrictives de la notion d'« invalidité » peuvent rendre difficile, pour ces personnes, l'admissibilité

aux programmes publics comme le Régime de pensions du Canada (RPC) et les prestations provinciales d'aide sociale ou d'invalidité. Pour les personnes admissibles, les critères d'admissibilité peuvent être d'importants incitatifs à *ne pas* retourner sur le marché du travail.

Le document de travail du Réseau juridique sur « le VIH/sida, l'invalidité et la sécurité du revenu » examinera les obstacles pratiques rencontrés par les personnes vivant avec le VIH/sida qui tentent d'accéder à des programmes publics de sécurité du revenu. Il analysera les obstacles dans l'accès au « système » d'aide sociale en cas d'invalidité, l'admissibilité, la continuation du soutien/flexibilité, la pertinence des prestations, la marge de discrétion administrative dans l'application des programmes, et les enjeux du retour au travail. Le document portera une attention particulière à la définition de l'invalidité et des enjeux de retour au travail dans le contexte des politiques sociales d'invalidité, au Canada. Il examinera aussi les enjeux juridiques et de politiques issus de cette discussion, proposera des stratégies juridiques pour y réagir et formulera des recommandations pour la réforme.

En janvier 2003, des ébauches du document de travail et du plan d'action identifiant des activités de suivi (à la lumière des recommandations du document) ont été présentés lors d'un atelier consultatif de deux jours réunissant des intervenants canadiens en matière de VIH/sida et d'invalidité. Les participants ont examiné les recommandations et fourni des commentaires qui serviront à finaliser les documents. La version finale du document de travail sera rendue publique au printemps 2003.

Nous espérons que ce projet contribuera à guider les législateurs, les responsables de politiques, les juges ainsi que les individus et organismes qui œuvrent à éliminer les nombreux obstacles inutiles rencontrés





par les personnes vivant avec le VIH/sida dans l'accès aux prestations d'invalidité, tout en aidant les intervenants de première ligne et autres dépositaires d'enjeux à mieux comprendre le « système » dans son ensemble. Pour plus d'information : Thomas Haig à [thaig@aidslaw.ca](mailto:thaig@aidslaw.ca).

## Autres échos du Réseau

### Travail de suivi sur le VIH/sida, la stigmatisation et la discrimination

Le Réseau juridique a amorcé un projet triennal pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action sur la stigmatisation et la discrimination associées au VIH/sida, avec l'appui financier de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Cette initiative reflète l'engagement du Réseau à donner suite à des enjeux qui nécessitent du travail supplémentaire parce qu'ils continuent de toucher significativement les personnes vivant avec le VIH/sida et affectées autrement. Des études canadiennes et internationales ont démontré que la stigmatisation et la discrimination posent d'importants problèmes, dans la lutte au VIH/sida. L'ONUSIDA a choisi l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH/sida comme thème de sa Campagne mondiale contre le sida (2002-2003). Le projet du Réseau donnera lieu à la préparation d'une mise à jour sur la stigmatisation liée au VIH/sida au Canada, à la révision de ses feuillets d'information sur la discrimination et à l'élaboration d'un plan d'action. Le Réseau organisera une rencontre de partenaires, en juin 2003, pour examiner ce plan d'action et déterminer comment collaborer à sa mise en œuvre. Puisque la mobilisation des communautés et populations affectées par la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/sida est essentielle à l'action d'autres intervenants, le Réseau a aussi déposé une demande de financement auprès du Fonds national pour le perfectionnement des compétences dans le domaine du VIH/sida, pour mettre sur pied un projet d'accroissement de la capacité de mobilisation contre la stigmatisation et la discrimination au palier local. Nous attendons sous peu une réponse à cette demande.

### Début des ateliers régionaux du Réseau pour l'accroissement de la capacité

Le Réseau juridique a amorcé une série d'ateliers régionaux d'accroissement de la capacité sur des questions clés d'ordre juridique, éthique et de droits de la personne. Le premier atelier a eu lieu à Red Deer, Alberta, en mars 2002; il a réuni près de 60 participants des trois provinces des Prairies ainsi que des Territoires du Nord-Ouest. En octobre 2002, un deuxième atelier s'est tenu à Vancouver; il a attiré environ 70 participants de la Colombie-Britannique et du Yukon. Un troisième atelier, qui se déroulera les 17 et 18 mars 2003 à Montréal, rassemblera des participants du Québec. Des ateliers se tiendront aussi dans la région de l'Atlantique et en Ontario (et incluront des participants du Nunavut), dans un avenir rapproché.

Cette initiative a été lancée par le Réseau juridique afin de favoriser la collaboration dans les dossiers légaux et de politiques, et de rehausser l'accès local et régional aux ressources et à l'expertise nécessaires à s'attaquer à ces enjeux. À la lumière du feed-back fourni par les membres en 2001, les ateliers porteront sur deux thèmes principaux : 1) Le VIH/sida et les lois sur la drogue; et 2) Le VIH/sida et l'hépatite C en prison.

Ces ateliers intensifs de deux jours visent à ce que les personnes engagées dans le travail de défense des droits et intérêts ou dans la fourniture de services, ainsi que leurs organismes locaux, soient mieux outill-

## Commentaires et réactions

*J'ai hâte de le recevoir [le Rapport d'étape sur le VIH/sida en prison]. J'ai espoir qu'il portera fruit dans ce milieu plutôt infécond... Merci pour votre travail acharné.*

Carol Southall, comité consultatif des citoyens, Pénitencier de Kingston, et membre du Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, 20 novembre 2002

*Merci pour votre Foire aux questions sur l'immigration et le VIH/sida. Elle était là quand j'en ai eu besoin. Repérable, accessible, excellente.*

Dan Allman, coordonnateur de recherche, HIV Social, Behavioural and Epidemiological Studies Unit, Université de Toronto, 13 novembre 2002

*Merci de m'avoir invitée à la [présentation des Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains]. J'étais si contente que le travail de VANDU soit reconnu... Vous faites un travail formidable!*

Libby Davies, députée de Vancouver Est, 17 septembre 2002

*...votre publication Créer des lieux sécuritaires pour l'injection au Canada : questions juridiques et éthiques m'a été très utile dans mon travail sur des programmes de réduction des méfaits en Europe centrale et de l'Est.*

Barbara Bedont, directrice juridique, Public Interest Law Initiative, Columbia University/Budapest Law Center, 11 septembre 2002

*Félicitations pour votre travail acharné... Vous êtes d'excellents défenseurs des droits et nous apprécions tous vos efforts pour assurer des services de traitement, de soins et de soutien justes, accessibles et sans discrimination. Merci.*

Joanne McAlpine, directrice générale, HIV/AIDS Regional Services, Kingston, Ontario, 6 mars 2002

lés pour s'attaquer aux questions juridiques et de politiques pertinentes à leur région. Chaque atelier est organisé avec l'aide d'un comité consultatif composé de représentants régionaux.

Pour plus d'information sur ces ateliers : Thomas Haig à [thaig@aidslaw.ca](mailto:thaig@aidslaw.ca). Pour plus d'information sur les ateliers des Prairies et du Pacifique : [www.aidslaw.ca/](http://www.aidslaw.ca/)



Maincontent/events.htm#cb. Pour plus d'information sur l'atelier du Québec : [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/accroissement\\_capacite/quebec.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/accroissement_capacite/quebec.htm).

## Nouveau projet : réaction à des enjeux soulevés à l'issue de l'affaire *Cuerrier*

La Société canadienne du sida a reçu des fonds pour un projet de 18 mois visant à aider des organismes communautaires de lutte contre le VIH/sida à réagir à des enjeux de ressources humaines, de confidentialité et de conseil-

ling soulevés à l'issue de l'affaire *Cuerrier*. L'initiative sera menée en partenariat avec le Réseau juridique canadien VIH/sida et l'AIDS Coalition of Nova Scotia. Elle donnera lieu à l'adaptation de documentation existante et à l'élaboration de nouvelles ressources (y compris un document de fond, des directives liées aux politiques sur la confidentialité, des directives de counselling et un feuillet d'information pour les personnes vivant avec le VIH/sida). La documentation sera disséminée à grande échelle et distribuée lors d'ateliers régionaux au Canada. Un comité consultatif communautaire contribuera à l'orientation du projet. Pour plus d'information : Gerard Yetman, Société canadienne du sida, 1-800-499-1986 (poste 121) ou [gerardy@cdnaids.ca](mailto:gerardy@cdnaids.ca).

## Conseil d'administration 2002-2003

Le conseil d'administration 2002-2003 du Réseau accueille quatre nouveaux membres : Wayne Campbell (secrétaire), Ken Clement (Pacifique), Michèle Lalonde (Québec) et Alan Wood (Pacifique).

*Wayne Campbell* est le secrétaire du Réseau juridique. Il est impliqué dans la lutte contre le VIH/sida depuis 1983 et il vit avec le VIH/sida depuis 1990. Il est bénévole pour la British Columbia Persons With AIDS (BCPWA) depuis 1994. Wayne fait présentement partie du conseil d'administration de la BCPWA, dont il fut président en 1998. Il s'implique dans les programmes suivants de l'organisme : intervention en prison; développement du conseil d'administration; éducation et communications; et prévention du VIH.

*Ken Clement* est descendant de la Nation Ktunaxa. Ses expériences d'emploi et de bénévolat lui ont offert de nombreuses occasions proactives directes et indirectes de collaborer avec des organismes communautaires autochtones, par des comités et conseils d'administration. Pendant tout son mandat de coprésident de la Red Road HIV/AIDS Network Society, l'organisme s'est occupé de problèmes exprimés par des membres d'à travers la province, notamment le manque de services de soutien pour les autochtones et leurs familles. Le Réseau canadien autochtone du sida, pendant qu'il en était le président, s'est attaqué à de nombreux problèmes signalés d'organismes communautaires et de gouvernements. À titre de directeur général de l'organisme Healing Our Spirit de Vancouver (qui fournit des services directs de soins, de traitement, de soutien et d'éducation à travers la province), Ken voit à ce que ces services satisfassent les besoins des clients, dès maintenant et dans l'avenir.

*Michèle Lalonde* est chercheuse dans le domaine du VIH/sida auprès de la Direction de la santé publique de

Montréal-Centre, depuis trois ans. En plus d'évaluer un programme de notification des partenaires pour les personnes vivant avec le VIH/sida, elle fait partie d'une équipe de recherche qui évalue une initiative de santé publique pour le soutien des fournisseurs de soins en rapport avec des personnes séropositives qui ne prennent pas de mesures pour prévenir la transmission de l'infection. Criminologue, Michèle a déjà été professeure de méthodologie quantitative à l'Université de Montréal. Elle a également participé à divers projets de recherche sociale, particulièrement en criminologie, en droit et en sociologie. Ces projets traitaient notamment du concept de danger et de son usage dans la pratique criminologique ainsi que dans le fonctionnement du système correctionnel; de questions liées aux nouvelles technologies génésiques; et de la situation de personnes ayant un trouble de santé mentale et vivant de l'aide sociale.

*Alan Wood* est membre de la British Columbia Persons With AIDS (BCPWA) depuis 1995 et il vit avec le VIH depuis 1984. Il a travaillé à des projets collaboratifs avec divers organismes gouvernementaux et ONG, y compris le Réseau canadien pour les essais VIH, le B.C. Centre for Excellence in HIV/AIDS et Santé Canada. Diplômé de l'Université de Colombie-Britannique, Alan pratique les soins infirmiers depuis 16 ans et il a travaillé dans divers domaines liés aux soins pour le VIH/sida. Depuis six ans, il s'est impliqué dans la création du premier centre de jour pour le VIH/sida au Canada, le Dr Peter Centre, où il est directeur des soins infirmiers depuis deux ans.

*Stefan Matiation* (vice-président) a été réélu et Joanne Csete (internationale) a été élue, à la suite de sa nomination initiale au conseil en 2002. Cinq membres du conseil entament la deuxième année de leur mandat : Kevin Midbo (président), Ruth Carey (trésorière), Marlene Daley (Québec), Caroline Ploem (Atlantique) et Thomas Kerr (Pacifique). Les biographies de tous les membres du conseil d'administration sont accessibles à <http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau/conseiladmin.htm>.

Nous remercions les trois membres sortants du conseil d'administration, pour leur contribution au Réseau : Barney Hickey (secrétaire), Michael Linhart (Pacifique) et Renée Masching (Atlantique).

## Personnel, stagiaires et étudiants d'été

*Richard Elliott*, directeur des politiques et de la recherche, prend une année sabbatique (jusqu'en septembre 2003) afin de compléter une maîtrise à la Osgoode Hall Law School, York University. Sa thèse portera sur le lien entre les lois commerciales internationales et les droits

humains. Pendant son absence, Richard continuera de diriger les activités du Réseau en matière d'accès mondial aux traitements. Nous lui souhaitons bon succès dans ses études!

*Glenn Betteridge* se joindra au Réseau juridique en février 2003 pour une période d'un an; il remplacera Richard Elliott à titre de directeur



des politiques et de la recherche jusqu'en septembre 2003, puis il travaillera avec Richard et d'autres employés du Réseau durant les six mois suivants. Glenn nous vient de la HIV & AIDS Legal Clinic (Ontario) – où il est présentement en année sabbatique. Il y est avocat et directeur juridique intérimaire et s'intéresse particulièrement aux dossiers touchant au logement, au soutien du revenu, à l'assurance invalidité ainsi qu'aux droits de la personne. Glenn a fait des baccalauréats en droit et en droit civil à l'Université McGill et il est membre du barreau de l'Ontario. Dès février 2003, on peut le joindre au bureau torontois du Réseau : 890 rue Yonge, bureau 700, Toronto, ON, Canada M4W 3P4; tél. : (416) 595-1666; téléc. : (416) 595-0094.

*William Hamilton* s'est joint à l'équipe du Réseau en janvier 2002, à titre de coordonnateur des finances. Ses responsabilités se sont récemment étendues à la coordination du bureau ainsi qu'à l'assistance aux efforts du Réseau pour accroître la capacité d'avocats de réagir à des questions liées au VIH/sida. William détient de l'expérience administrative en milieu d'entreprise et dans le secteur sans but lucratif. Pendant cinq ans, il a été en charge des livres comptables de Sida-aide bénévoles Montréal (ACCM), où il a été impliqué également comme accompagnateur bénévole, comme chef de l'équipe d'accompagnateurs et comme bénévole à la collecte de fonds. Il est bachelier en histoire de l'art et a fait d'autres études en comptabilité et en architecture. On peut le joindre au (514) 397-6828 (poste 229) ou à [whamilton@aidslaw.ca](mailto:whamilton@aidslaw.ca).

*Luke Nicholson* s'est joint au Réseau en octobre 2002, à titre de commis de bureau. Ses responsabilités incluent l'assistance à la préparation des envois ainsi qu'une variété de tâches administratives générales. À l'extérieur du travail, Luke est un artiste passionné de peinture. On peut le joindre les jeudis et vendredis, au bureau de Terry Gould : (514) 397-6828 (poste 225).

*Natalie Morin* s'est ajoutée à l'équipe du Réseau juridique en janvier 2003, à titre d'adjointe aux programmes internationaux. Elle travaille principalement à la coordination et au soutien des activités des programmes internationaux. Natalie détient un certificat en administration de bureau avec spécialisation juridique du Collège O'Sullivan. On peut la joindre au (514) 397-6828 (poste 262) ou à [nmorin@aidslaw.ca](mailto:nmorin@aidslaw.ca).

Grâce à une subvention reçue du Programme d'été 2002 de placement étudiant de Développement et Ressources humaines Canada, *Abigail Dubiniecki* et *Tasha Yovetich* ont entrepris en juin et juillet des emplois d'été de 10 semaines au Réseau juridique. Abigail, étudiante en deuxième année à la Faculté de droit de l'Université McGill, a mené une recherche sur la sécurité du revenu et les questions d'invalidité liées au VIH/sida, en plus d'aider à l'élaboration d'un programme d'intervention auprès des étudiants et des facultés de droit, au Canada, et d'un programme de bénévolat. Une fois terminé son emploi d'été, Abigail a poursuivi son travail au Réseau sur une base contractuelle; elle prépare la version finale d'un document de travail sur le VIH/sida, l'invalidité

et la sécurité du revenu, que le Réseau publiera au printemps. Tasha, étudiante en deuxième année à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, a effectué une recherche sur les questions juridiques touchant les femmes vivant avec le VIH/sida, en plus d'aider à la coordination de divers projets. Son document de recherche sera bientôt publié par le Réseau.

*Amber Reeve* et *Megan Gage*, deux étudiantes au baccalauréat en Relations humaines du programme de Sciences humaines appliquées, Université Concordia, ont amorcé un stage de 6 mois au Réseau, en octobre 2002. Amber et Megan aident à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de bénévolat, en plus d'organiser des séances (d'une heure par semaine) de formation en relations humaines à l'intention des employés du Réseau.

*Jess Marchand*, étudiant en deuxième année de droit à l'Université McGill et *Kathy Ramsey*, étudiante en première année du même programme, ont eux aussi commencé des stages de 6 mois au Réseau, en octobre 2002. Tous deux ont été recrutés par l'intermédiaire de l'organisme Étudiants pro bono du Canada; ils contribuent à notre projet d'accroissement de la capacité visant à rehausser la réaction des professionnels juridiques aux questions liées au VIH/sida au Canada.

*Alana Batchoun* et *Robb Jamieson* ont amorcé des stages de 6 mois au Réseau juridique en septembre 2002. Alana et Robb sont des étudiants de l'Université Concordia qui suivent un cours interdisciplinaire sur « Les aspects culturels, sociaux et scientifiques de la pandémie de VIH/sida ». Au Réseau, ils aident Terry Gould à maintenir et à enrichir le Centre de documentation.

*Lee Kirby* est bénévole au Réseau depuis novembre 2002; il contribue à diverses tâches, y compris à la création d'une nouvelle base de données sur la gestion des contacts et à l'élaboration d'une nouvelle structure organisationnelle. Originaire de New York, Lee est récemment venu s'établir au Canada; il détient une vaste expertise en programmation de base de données et en conseil de gestion.

Nous remercions les nombreux stagiaires et bénévoles pour leurs efforts et leur dévouement; leur généreuse contribution de temps et d'expertise nous aide à mener plusieurs activités qui seraient autrement difficiles à réaliser.

## Dates à retenir

### Montréal, Québec, 17-18 mars 2003 : 1<sup>er</sup> Atelier québécois de développement des compétences quant aux enjeux juridiques, éthiques et de droits humains

Le troisième d'une série d'ateliers de deux jours d'accroissement de la capacité sur le VIH/sida et les lois sur la drogue et le VIH/sida et l'hépatite C en prison, présentés par le Réseau juridique. Pour plus d'information : Éric Nolet à [enolet@aidslaw.ca](mailto:enolet@aidslaw.ca).

### 23 mai 2003 : date limite pour les candidatures aux Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains

Un prix sera présenté annuellement dans chacune des deux catégories suivantes : 1) individu résidant au Canada ou organisme sans but lucratif établi au Canada; 2) individu ou organisme sans but lucratif



établi dans un autre pays. Pour un formulaire de mise en candidature ou pour plus d'information, contacter Anne Renaud (arenaud@aidslaw.ca) ou consulter le site Internet du Réseau à [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm).

## **27 juin 2003 : date limite de participation au concours de dissertation juridique du Réseau**

Le concours s'adresse à tous les étudiants inscrits à un programme de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle dans une faculté de droit du Canada, pour l'année scolaire 2002-2003. Un

premier et un second prix seront remis dans deux catégories. Informations et directives : [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/concoursdissertation.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/concoursdissertation.htm).

## **Montréal, Québec, 12-14 septembre 2003 : a.g.a. et ateliers de perfectionnement des compétences du Réseau**

Cet événement de trois jours donnera lieu à des exposés en plénière et à des ateliers de perfectionnement des compétences; les membres y auront l'occasion de commenter les activités du Réseau; et l'on y procédera à la présentation des *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* de 2003. Pour plus d'information : Anne Renaud à [arenaud@aidslaw.ca](mailto:arenaud@aidslaw.ca).

## **Nouvelles ressources**

Ces nouvelles ressources publiées par le Réseau sont disponibles sur notre site Internet, à [www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca), et en imprimé auprès du Centre canadien de documentation sur le VIH/sida (tél. : 1-877-999-7740; courriel : [aids/sida@cpha.ca](mailto:aids/sida@cpha.ca)) :

- *La lutte au VIH/sida dans nos prisons : trop peu, trop tard – Un rapport d'étape*;
- *La provision de services pour le VIH à des personnes qui s'injectent de la drogue : discussions sur des questions éthiques*;
- *Revue canadienne VIH/sida et droit*, volume 6, numéro 3 et volume 7, numéro 1;
- *L'exposition professionnelle au VIH et l'administration forcée de tests du VIH – questions et réponses*;
- *Les vaccins anti-VIH au Canada : questions juridiques et éthiques – Un aperçu*;
- *Les vaccins anti-VIH au Canada : huit feuillets d'information*;
- *Créer des lieux sécuritaires pour l'injection au Canada : questions juridiques et éthiques*;
- Feuillets d'information, révisés et mis à jour, sur *L'injection de drogue et le VIH/sida*.

D'autres nouvelles ressources sont accessibles aussi sur notre site Internet et en version imprimée auprès d'Éric Nolet ([enolet@aidslaw.ca](mailto:enolet@aidslaw.ca)). Il s'agit de :

- Documentation du séminaire du Réseau juridique sur *Le VIH/sida, le droit et le travail du sexe* (mai 2002);
- *Dix ans d'action pour la santé et les droits humains* – Exposés présentés à l'occasion de l'a.g.a. de 2002 du Réseau juridique;
- *Les derniers seront les premiers : les vaccins, l'accès aux traitements et le droit* – compte-rendu de la rencontre satellite, Conférence de Barcelone, juillet 2002 (anglais seulement);
- Mise à jour de la directive 6 (« accès à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien ») des *Directives internationales* concernant le VIH/sida et les droits de l'homme, publiées conjointement par l'ONUSIDA et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (à partir d'un document rédigé par le Réseau juridique canadien VIH/sida);
- *Rapport annuel 2001-2002 du Réseau juridique*;
- *Plan de travail 2002-2003 du Réseau juridique*;
- *Droit pénal, santé publique et transmission du VIH* (document de l'ONUSIDA préparé par Richard Elliott du Réseau juridique);
- *Les brevets, le droit commercial international et l'accès aux médicaments essentiels* (2<sup>e</sup> édition);
- *Realising the right to health: access to HIV/AIDS-related medication* (exposé de panel devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, 3 avril 2002, Genève);
- *Mémoire présenté au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes : Projet de loi C-217* (Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang);
- *Mémoire présenté au Comité spécial de la Chambre des communes sur la consommation non médicale de drogues ou médicaments : Injection de drogue, VIH/sida et VHC*;
- *Mémoire au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration sur les dispositions réglementaires proposées par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- *Immigration et VIH/sida : foire aux questions* (révisée, 2002).

Pour obtenir la liste complète de nos publications : Éric Nolet à [enolet@aidslaw.ca](mailto:enolet@aidslaw.ca), ou à (514) 397-6828 (poste 227).